



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*19028140\***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE  
DU HAINAUT

**13 FEV. 2019**

DIVISION MONS  
Greffe

N° d'entreprise : **0438 870 461**

Dénomination

(en entier) : **TAXIS PHILIPPE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **11, rue des Iris - 7033 CUESMES**

**Objet de l'acte : Démission**

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
EXTRAORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2019

La séance est ouverte par Monsieur SILVESTRI Administrateur de la société.

Il constate que les associés sont présents et il n'a pas à justifier des convocations.

Le capital étant entièrement représenté, l'assemblée peut valablement délibérer.

Il rappelle l'ordre du jour :

- Démission en tant qu'administrateur délégué
- Divers

Résolution :

A l'unanimité, il a été décidé la démission, en tant qu'administrateur délégué  
de Monsieur Jimmy SILVESTRI. Son mandat d'administrateur délégué cessera  
ce 31 janvier 2019.

Monsieur Jimmy SILVESTRI restera administrateur.

A l'unanimité, il a été décidé la démission, en tant qu'administrateur délégué  
de Monsieur Serge SILVESTRI. Son mandat d'administrateur délégué cessera  
ce 31 janvier 2019.

Monsieur Serge SILVESTRI restera administrateur.

Il n'y a pas d'élément dans les divers.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 17H45.

Philippe SILVESTRI  
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes  
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).